

Nicolet, 24 décembre 1885.

Mon cher Achille,

Ce que tu m'apprends de Napoléon me surprend beaucoup, mais que veux-tu que j'y fasse? Je ne vois pas de moyen à prendre pour le faire rembourser. Seulement il serait bon qu'il fût mis hors d'état de continuer ce pis-tà plus longtemps. A-t-il une procuration d'Edmond pour retirer les loyers? Dans ce cas, il faudrait faire servir un protêt aux locataires au nom des héritiers.

Toujours t'oi,
Frédéric.

La Fréchet

24 dec 88